

GRAMM - R

ÉTUDES DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE

Jean-Claude Anscombe,
Bernard Darbord, Alexandra Oddo,
César García de Lucas (dir.)

La phrase autonome

Théorie et manifestations

P. I. E.
PETER LANG



Introduction

Les problèmes que pose une approche linguistique un tant soit peu rigoureuse de la phrase autonome ne sont pas nouveaux. Déjà Jespersen, dès 1924 ! – et reprenant les travaux de Brugman (1918) qu'il critique sur ce sujet – note la difficulté de la définition d'une part, et du caractère compliqué et peu satisfaisant des classifications qui ont été proposées pour ces phrases autonomes. Le problème revient à l'ordre du jour par suite de l'intérêt porté à des champs non pas nouveaux mais qui n'avaient pas été jusqu'à une date récente envisagés comme objet d'étude. Ainsi les proverbes et autres formes sentencieuses, les routines formulaires, les phrases situationnelles, etc. Mais aussi des thèmes plus anciennement connus mais quelque peu négligés, comme les exclamatives ou encore les phrases averbales.

Avec ce regain d'intérêt, les études se sont multipliées, mais aussi les problèmes, tant particuliers que généraux. On peut *grosso modo* les subdiviser en trois groupes, même si ces trois sous-groupes ne relèvent pas de problématiques indépendantes :

a) Le problème de la définition du concept de base de *phrase autonome* : l'immense majorité des linguistes admettent qu'il s'agit d'unités phrastiques ayant comme caractéristiques d'une part, d'être syntaxiquement indépendantes de leur entourage (autonomie syntaxique) et d'autre part, d'être interprétables sans recours à cet entourage (autonomie sémantique). Il reste cependant à préciser ces caractéristiques pour l'instant intuitives, et qui à l'usage, se révèlent réfractaires à la réduction. Y a-t-il, en particulier, des traits syntaxiques propres aux phrases autonomes ? Des traits sémantiques ? Des traits pragmatiques ? Le fait d'être autonome pour une unité phrastique a-t-il des conséquences sur le plan de l'intonation ? On pourrait en effet penser que dans la mesure où une telle unité ne dépend pas de son entourage, elle le manifeste soit par une prosodie particulière, soit par des marques phonologiques d'ouverture et de fermeture, soit même par les deux.

b) Le problème de la délimitation d'éventuelles sous-classes de phrases autonomes : si les candidats à un tel statut ne manquent pas, il reste à asseoir les décisions d'inclusion ou d'exclusion sur des critères linguistiques stables et repérables. Prenons l'exemple des routines formulaires : elles ont clairement un statut phrastique, mais sont-elles pour autant autonomes ? Que faire de *De rien/De nada* : sont-ce des

phrases autonomes ? Si oui, sur la base de quels critères ? Toutes les exclamatives sont-elles des phrases autonomes, ou seulement une sous-classe (comme par exemple les interjections) ? Autre problème, celui des phrases averbales : signalées régulièrement, et dans la plupart des grammaires, elles sont souvent expédiées par le recours à l'ellipse du verbe. Sont-elles réellement autonomes, et que faire alors de nombreux cas de proverbes qui sont averbaux, sachant que le proverbe est la plupart du temps considéré comme la phrase autonome par excellence ?

c) Dernier problème, et non des moindres : le rapport de la phrase autonome au lexique. Les phrases autonomes sont en effet considérées par beaucoup comme des unités figées, ce qui interroge d'une part leur statut lexical, et d'autre part leur relation exacte au figement, dans la mesure où certains cas semblent peu convaincants. On rejoint par là un questionnement plus général sur l'existence de structures lexicales phrastiques.

Le but de cet ouvrage est donc de tenter de faire le point sur l'ensemble de ces questions en réunissant des chercheurs travaillant dans tout ou partie de ce domaine, et sur une ou plusieurs langues. Ces questionnements sont aussi à l'origine des différents angles d'approche de l'autonomie phrastique que nous avons choisi d'aborder dans ce volume : les aspects théoriques dans un premier temps, complétés par des études spécifiques à la fois en synchronie puis en diachronie.

Dans la première partie du volume, la phrase autonome est ainsi considérée au regard des propriétés syntaxiques et sémantiques qui la caractérisent. Alain Berrendonner revient sur les nombreuses tentatives de définition et de délimitation de la phrase, sur l'articulation des discours, qui ont vu le jour depuis quelques décennies. En effet, comment segmenter ces discours en unités susceptibles d'être décrites en tant que totalités autonomes ? Face à l'une des réponses apportées à cette question, fondée sur des critères sémantiques (un discours serait une suite de phrases, définies par la propriété d'exprimer une prédication (couple sujet + prédicat) et un acte illocutoire, il se propose de montrer que cette conception aristotélo-searlienne se heurte à deux objections. D'une part, elle laisse un résidu non décrit : il existe des occurrences en discours qui ne peuvent être analysées ni comme des phrases (faute de contenu prédicatif) ni comme des membres de phrase (faute de dépendance syntaxique). D'autre part, il n'existe pas en français de marque formelle univoque des valeurs illocutoires susnommées, si bien que ce critère n'est pas opératoire pour segmenter le discours. À titre d'alternative, une conception nominale des énoncés autonomes (ou clauses) est possible. Elle comporte l'idée que ceux-ci sont de simples désignateurs ayant pour contenu la représentation d'un état de choses, auquel ils font

référence, et que l'acte d'énonciation consiste tout simplement à les *montrer* à l'allocutaire. Ce n'est que secondairement, au vu du contexte communicatif, que s'infèrent des interprétations prédicatives ou non, illocutoires ou non.

La notion de segmentation du discours est aussi au centre de l'étude proposée par Philippe Martin. Pour lui, que ce soit à l'oral ou en lecture silencieuse, que la phrase comporte un verbe ou non, c'est la présence d'un contour mélodique conclusif (déclaratif ou interrogatif et leurs variantes impérative, implicative, de surprise ou de doute) qui permet à l'auditeur de finaliser le processus dynamique de reconstitution de la structure prosodique voulue par le locuteur. D'autres contours mélodiques précédant le contour conclusif et placés sur les syllabes accentuées déterminent alors une hiérarchie des groupes accentuels définis par ces contours, et donnent une première indication approximative de la structure syntaxique des unités associées à ces groupes.

Les chapitres suivants permettent de mesurer cette autonomie dans des configurations particulières. Irène Tamba et Bernard Bosredon s'interrogent sur l'autonomie des titres car la vulgate grammaticale, en définissant la phrase comme un tout syntaxique et sémantique, en suppose d'emblée l'autonomie intrinsèque. Parler de *phrases autonomes* ne peut donc renvoyer qu'aux usages discursifs qui leur confèrent une autonomie contextuelle. Apparaissant comme séquences graphiques isolées, les titres de forme phrastique constituent un domaine privilégié pour préciser en quoi consiste leur autonomie. Après une brève présentation des titres de forme phrastique et un rappel de la définition de la phrase canonique, les auteurs examinent les critères qui fondent l'autonomie de la phrase canonique et du titre phrastique et montrent que l'autonomie du titre n'est pas liée à son statut phrastique, mais qu'elle est conditionnée par trois usages référentiels spécifiques. Autre configuration particulière : Frédéric Gachet s'intéresse au cas des incises. Dans le vaste champ des phénomènes parenthétiques, il observe une classe d'incises verbales caractérisées entre autres par leur capacité (i) à occuper une position post focale et (ii) à permettre l'inversion du sujet (sans devenir interrogatives). Cette classe comprend notamment les incises de discours rapporté, ainsi que celles qu'on désigne sous les appellations diverses d'incises modales, de verbes recteurs faibles, de verbes parenthétiques mitigateurs, etc. Du fait de leur statut parenthétique, ces segments sont nécessairement dépendants au plan pragmatique, leur raison d'être étant de commenter l'énoncé sur lequel ils se greffent. L'article souhaite examiner la question bien plus débattue de leur statut syntaxique en s'appuyant notamment sur les travaux de la *Grammaire de la Période* (Groupe de Fribourg 2012). Celle-ci, refusant la notion de phrase, propose une structuration de la chaîne parlée en pragma-syntaxe et morpho-syntaxe, avec respectivement comme unités maximales la période et la

clause. L'article examine l'un des critères de reconnaissance de la clause, son autonomie, avant d'y confronter les incises.

Les deux derniers chapitres de cette première partie sont consacrés aux énoncés averbaux. Florence Lefeuve se propose d'apporter une définition syntaxique de la phrase averbale (ou énoncés averbaux autonomes : prédicat averbal + modalité d'énonciation), et de voir ce qu'implique une telle définition (tous les énoncés averbaux ne sont pas autonomes syntaxiquement). L'objectif d'une telle approche est de dresser, à partir de cette définition, une typologie des énoncés averbaux autonomes, et d'analyser quelques cas de figure problématiques en discours. Quant à César García de Lucas, il choisit d'étudier plus particulièrement au sein de ces énoncés averbaux le cas des énoncés phraséologiques comme « *A mal tiempo, buena cara* » et propose une analyse formelle et logique de cette structure qui ouvre une réflexion sur les concepts de proposition, phrase et autonomie.

La deuxième partie de ce volume s'occupe des aspects spécifiques de l'autonomie phrastique en synchronie, et notamment du cas des énoncés parémiques et phraséologiques. Jean-Claude Anscombe revient sur les notions de *phrase* et d'*énoncé* pour faire ressortir les principales notions relatives à l'autonomie phrastique et les principales difficultés qu'elle soulève. La seconde partie de cette étude permet ensuite de définir les phrases parémiques, de les situer parmi les phrases génériques et de poser la question de leur autonomie, voire des différents types d'autonomie envisageables. Alexandra Oddo étend cette réflexion à d'autres catégories d'énoncés car la notion d'autonomie appliquée à l'étude d'énoncés issus de la parémiologie et de la phraséologie s'avère particulièrement riche dans les domaines de la caractérisation, de la typologie et de la taxinomie de ce type d'énoncés.

Ces données théoriques permettent d'aborder deux problématiques particulières : l'effacement du sujet dans les énoncés parémiques russes et les formules conversationnelles en espagnol. Dans l'étude de Stéphane Viellard, on observe ainsi comment l'effacement du pronom personnel de la deuxième personne dans la phrase verbale conduit en russe moderne, dans certaines conditions, à des phrases autonomes capables d'assurer une fonction gnominique. En partant des états anciens de la langue, l'étude tente de retracer l'émergence de cette structure et la fonction qui lui a été assignée en discours. Quant à Mireia López Simó, elle se propose d'analyser les rôles assignés au locuteur et à l'interlocuteur dans la délimitation de deux sous-classes de *formules conversationnelles*. Son travail relève de deux cadres théoriques : la phraséologie et l'analyse du discours-en-interaction. En combinant ces deux approches et dans une perspective comparative et traductologique espagnol-français, français-espagnol, elle analyse

une série de phrases autonomes du discours oral – comme par exemple *Palabra de honor, Jesús, Bien hecho* ou *¡ Maldita sea !* pour l'espagnol et *Chapeau bas, Bonsoir, Bon voyage* ou *Bien obligé !* pour le français – qui, selon les auteurs et le cadre dans lequel ils sont inscrits, ont été classées soit dans la catégorie des « formules » soit dans celle des « interjections ».

Ces recherches sur les propriétés linguistiques des énoncés et sur leur typologie offrent une transition idoine au chapitre de Mario Marcon consacré à la recherche automatique. Il étudie l'interface lexique-syntaxe d'environ 1 800 parémies dans *DicAuPro* (Conenna *et al.* 2006) par une approche distributionnelle et contextualiste, ce qui lui permet de revenir sur la notion de *phrasis* comme « grand mot en plusieurs tronçons » (Béguelin 2000 : 51) et d'introduire la notion de *séquence lexicogrammaticale*. Celle-ci est un patron lexico-syntaxique qui décrit la cooccurrence des parties du discours et des unités lexicales ainsi que leur fréquence d'occurrence dans *DicAuPro*. La description d'un échantillon de ce discours parémique décontextualisé et autonome permet de transposer ces propriétés lexico-syntaxiques sur un corpus de français contemporain et de reconnaître, isoler et extraire de façon automatique le « système de signification fermé » (Greimas 1960 : 57) représenté par l'ensemble des *phrases-parémies*.

Enfin, dans la dernière partie du volume, les aspects spécifiques de la phrase autonome sont envisagés sous l'angle de la diachronie. Marie-Christine Bornes-Varol et Marie-Sol Ortola, à l'origine du projet ALIENTO (Analyse Linguistique, Interculturelle d'ÉNoncés sapientiels et Transmission Orient/Occident-Occident/Orient), étudient le proverbe grâce à un corpus diachronique (IX^e-XV^e siècle), multilingue et multiculturel. Elles le considèrent comme une forme et un contenu vivants qui se créent, se modernisent, se transforment, évoluent avec la culture et l'époque qui s'en servent. Ce cadre permet de déterminer et définir une unité de recherche caractérisée comme Énoncé Sapientiel Bref. Ces items sont extraits des neuf textes sapientiels qui constituent le corpus-noyau selon trois niveaux définitoires, ou trois degrés de proverbialisation, établis à partir des travaux de M. Conenna, G. Kleiber et J.-C. Anscombe. Le but d'*Aliento* étant de croiser ces énoncés et de les apparier par calcul afin de voir ce que les textes partagent ou ne partagent pas, les énoncés prélevés sont analysés et annotés (en XML – TEI). Ces annotations visent à la modélisation de la forme et du sens des entités relevées largement dans les textes. La méthodologie développée doit permettre d'en calculer l'autonomie sur le plan sémantique (en allant du plus concret au plus abstrait) et sur le plan formel, tant linguistique (analyse linguistique et segmentale) que pragmatique (analyse de discours, extraction de structures-types ou moules, éléments poétiques et rhétoriques).

Dans le domaine de l'ancien français, Amalia Rodríguez Somolinos se propose d'examiner le cas de la phrase averbale, souvent considérée comme une phrase à verbe effacé. Il s'agit ici de délimiter et de définir une classe de phrases averbales en ancien français distincte des phrases à verbe elliptique afin de démontrer l'existence de structures lexicales phrastiques qui permettent à la phrase averbale de fonctionner comme une phrase autonome. En ancien français, la phrase averbale concerne d'une part les phrases sentencieuses – *A bon jour bone euvre, Selonc le pechié la penitance* –, d'autre part les interjections, les insultes, les jurons, ainsi que des structures diverses, introduites par un adverbe – généralement *or* – ou par une préposition : *Or as chevax ! Or del haster !* “hâtons-nous” *Or après tuit !* “poursuivez-le tous” *A l'ors ! As nefz !* Pour ce qui est des phrases averbales propres à l'oral, l'ancien français connaît un système symétrique. La fonction prédicative peut se réaliser de deux façons différentes, soit avec un verbe, soit avec une phrase averbale. Cela permet d'opposer *levés sus !* à *or sus !* “levez-vous !”, *corez après Renart le ros !* “poursuivez ce rouquin de Renart !” à *or tost après !* “poursuivez-le !”.

Le texte de Bernard Darbord étudie les liens qu'entretiennent les fables, les *exempla* et les proverbes, qui relèvent tous de ce qu'on nomme *la parole exemplaire*. Ce qui est exemplaire se dit de plusieurs façons, amplifiées ou abrégées, et il est d'usage de glisser une phrase autonome, un proverbe, une sentence, au début ou à la fin d'une fable, afin d'en exprimer toute la leçon. Il trouve dans les *Fabulae* d'Eudes de Cheriton (clerc anglais du XIII^e siècle) et dans leur traduction espagnole du XIV^e siècle (*Libro de los gatos*), une illustration à son propos et montre comment une bonne part de notre phraséologie (phrases situationnelles, énoncés parémiques, sentences) procède souvent d'un récit, fabuleux ou mythique. Ces phrases sentencieuses s'inscrivent ensuite dans notre mémoire, alors que leur contexte d'origine est depuis longtemps oublié. Elles acquièrent ainsi une autonomie, tout en gardant une forte identité expressive.

Cette autonomie, nous l'avons vu, se manifeste de plusieurs façons. Elena Llamas Pombo, nous montre, pour clore ce volume, qu'elle peut se traduire par une typographie particulière au Moyen Âge. Son analyse des proverbes médiévaux comme *unités graphiques autonomes* cherche à identifier : a) La typologie des marques d'individuation des proverbes. b) Leur rapport avec l'autonomie fonctionnelle de l'écriture. c) Le rôle de la ponctuation et de la mise en texte dans l'inscription des propriétés linguistiques orales du proverbe (structure bipartite, rimes, identification d'un *on-locuteur*, opposition *vers/prose*, etc.).

Deux index, des notions et des auteurs, complètent utilement, à notre sens, les études compilées dans ce volume. Ils permettent à tout moment

de se référer aux auteurs qui ont œuvré pour une meilleure définition du concept d'autonomie linguistique et de retrouver rapidement une définition ou une notion déjà abordée dans le courant de la lecture.

Une lecture qui, nous l'espérons, sera utile, enrichissante et agréable pour tous ceux qui s'intéressent au fonctionnement de la langue et souhaitent approfondir leur connaissance de ses mécanismes, en apparence si simples...

Jean-Claude ANSCOMBRE, Bernard DARBORD,
César GARCIA DE LUCAS et Alexandra ODDO